



1. Dénomination de la fonction

**Informaticien de développement 2-  
informaticienne de développement 2**

Code fonction

2.02.013

2. But de la fonction

Concevoir et étudier des applications informatiques, évaluer les coûts, les avantages et les contraintes de chaque solution. Conseiller les utilisateurs dans leur recherche de solutions. Conduire la réalisation des projets, développer et déployer les applications selon les méthodologies en vigueur. Assurer la cohérence, la sécurité et la pérennité des applications.

3. Description de la fonction

La fonction implique notamment de/d' :

- évaluer les demandes des utilisateurs en tenant compte de l'existant, de l'organisation et des besoins futurs;
- établir les cahiers des charges les spécifications requises et accompagner les utilisateurs dans leur démarche de recherche de solutions;
- évaluer les ressources nécessaires, établir le planning de travail;
- assurer le suivi des travaux, informer la hiérarchie des dérives, apporter les mesures correctives;
- diriger et gérer les collaborateurs dédiés aux projets, maintenir et gérer les relations avec les utilisateurs et les responsables métiers;
- participer à l'élaboration de la méthodologie et des standards et veiller à leur bonne application;
- définir les informations à gérer et mettre en place les moyens à leur gestion;
- définir avec les utilisateurs les besoins en matière de sécurité relative aux données à traiter et mettre en place les mesures adéquates;
- mettre en place les jeux de tests pour garantir la bonne facture des programmes et l'intégrité des données, vérifier la performance et la stabilité des systèmes;
- élaborer la documentation utilisateur;
- exécuter d'autres tâches à demande de la hiérarchie.

4. Exigences de la fonction

Titre universitaire dans le domaine informatique, une formation complémentaire en gestion de projet, plusieurs années d'expérience professionnelle dans le domaine.

Critères	Formation professionnelle	Expérience professionnelle	Efforts intellectuels	Efforts physiques	Responsabilité	Classification
Niveaux	M	C	J	A	I	Cl. max. 21
Points	58	13	57	5	59	Total 192